

**NE PAS DIFFUSER AVANT
le 8 novembre 2019,
13 heures**

Communiqué de presse

Assemblée des délégués du Secours d'hiver du 8 novembre 2018 à Lausanne

La précarité en Suisse reste un sujet d'actualité

L'assemblée des délégués du Secours d'hiver, présidée par l'ancien conseiller fédéral Samuel Schmid, a approuvé les comptes annuels de l'exercice 2018/2019. Au cours de l'exercice écoulé, 32 000 personnes (dont 15 000 enfants) ont bénéficié de prestations de l'ensemble des organisations cantonales du Secours d'hiver. La part des prestations fournies par le Secours suisse d'hiver s'élève à 5,69 millions de francs. Le résultat annuel est négatif (- 1,53 million de francs).

Population solidaire

Selon les chiffres actuels de l'Office fédéral de la statistique, 675 000 personnes sont touchées par la précarité en Suisse. Le rapport social montre que le taux de pauvreté est en légère augmentation et que les parents seuls à élever leurs enfants, les enfants et les chômeurs de longue durée sont particulièrement touchés. Le Secours d'hiver peut confirmer ces chiffres. Au cours de l'année sous revue, il a reçu 15 718 demandes d'aide. Le Secours d'hiver a fourni un total de 18 900 prestations dans toute la Suisse, allant de la mise à disposition de lits, de soins dentaires au financement d'activités de loisirs pour les enfants. Le Secours d'hiver est reconnaissant de pouvoir compter sur de fidèles donateurs ; le résultat de la collecte de fonds est passé à 3,07 millions de francs au cours de l'année sous revue. Divers retours de donateurs ont montré qu'ils veulent fournir une aide nationale concrète.

Le Secours d'hiver s'adresse exclusivement aux personnes touchées par la précarité, souvent invisible en Suisse. L'intégration sociale des personnes touchées par la précarité est une préoccupation majeure du Secours d'hiver. Afin de prévenir l'exclusion, le Secours d'hiver a lancé en 2012, en collaboration avec la fondation Roger Federer, un projet permettant aux enfants de participer à des activités sportives et musicales. Actuellement, 907 enfants bénéficient de cette prestation de soutien.

Contacts Secours suisse d'hiver

Monika Stampfli, directrice, monika.stampfli@winterhilfe.ch, tél. 044 269 40 53

Esther Güdel, communication, esther.guedel@winterhilfe.ch, tél. 044 269 40 51

Vous trouverez les comptes annuels détaillés prochainement sur www.secours-d-hiver.ch.

Le Secours d'hiver fournit de l'aide aux personnes touchées par la précarité en Suisse toute l'année. Sous l'égide du Secours suisse d'hiver, les 27 secrétariats cantonaux et régionaux présents dans toutes les régions linguistiques sont organisés de manière indépendante (y compris la tenue des comptes) et sont partiellement responsables de la recherche de fonds. Le Secours suisse d'hiver fournit le cadre des activités du Secours d'hiver dans son ensemble, prend en charge les financements qui dépassent les possibilités des secrétariats, réalise ses propres projets et mène des recherches de fonds. Les recettes des recherches de fonds sont à leur tour allouées aux secrétariats ou à des projets nationaux. Environ 400 personnes travaillent pour l'ensemble du Secours d'hiver, dont un grand nombre à titre bénévole.

L'assemblée des délégués est l'organe suprême du Secours d'hiver. Ses tâches comprennent l'approbation des comptes annuels et l'élection du comité central. L'assemblée des délégués a lieu chaque année et est organisée par l'un des Secours d'hiver cantonaux. En 2019, c'est le Secours d'hiver Vaud qui est responsable de son organisation.